

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

#### Cadre réservé à l'administration

Date de réception 17 AUT 2015 Dossier complet le 1 4 SEP. 2015 F 05215 P 0053

### 1. Intitulé du projet

construction de serre agricole en verre destinées à la production de tomates

# 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom BRIAND

Prénom JEAN-RENE

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

EARL DE LA GIRAUDIERE

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

**BRIAND JEAN-RENE** 

RCS / SIRET

3 5 2 0 3 2 6 2 7 0 00 2 3

Forme juridique EARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

# 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
N° 36 21.533 m²	<ul> <li>travaux soumis à un permis de construire</li> <li>commune doté d'un PLU</li> <li>étude au cas par cas supérieure à 10.000 m², mais inférieure à 40.000m²</li> </ul>

#### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet

projet de construction de 21.533 m² de serres agricoles en verre destinées à la production de tomates serre projet : - 20.173 m² de production

- 1.360 m² de serres verres pour stockage et circulation de légumes avant expéditions

## 4.2 Objectifs du projet

Agrandissement de l'EARL DE LA GIRAUDIERE, avec des serres plus modernes qui ont une meilleure étanchéité, donc plus économe en énergie, des serres plus hautes qui permettent l'installation de gouttières de culture afin de récupérer et recycler les eaux de drainage.

la culture hors sol permet de contrôler l'ensemble des facteurs indispensables au développement des végétaux. Le recyclage des effluents apparait comme le seul moyen de ne pas déverser de solution nutritive à l'extérieur de la serre, pour cela nous avons besoin d'une plateforme de niveau.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Réalisation d'une plateforme de niveau sur la totalité du projet ,sans rajout ni évacuation de terres. Mise en place de serres verres

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Produire plus de tomates dans de meilleures conditions pour les cultures et le personnel

- serre plus étanche
- meilleur ensoleillement
- meilleurs ventilations et aérations
- climat plus stable du à la hauteur des serres

Les plants de tomates sont mis en place en décembre de chaque année, la production débute en février et s'étale jusqu'au mois de novembre.

Le mois de novembre est réservé au vide sanitaire, tout est mis à neuf (paillage, substrat ...etc.) pour réceptionner la nouvelle culture

6.7	٠.,	

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administ La décision de l'autorité administrati dossier(s) d'autorisation(s).			
- Permis de construire			
- Dossier déclaration " Loi su	r l'eau" évacuation des eau	ıx pluviales	
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure	e d'autorisation ce formulaire est	rempli	
- Permis de construire			
4.5 Dimensions et caractéristiques du pro	ojet et superficie globale (assiette) (	le l'opération - préci	ser les unités de mesure utilisées
Grandeu	rs caractéristiques		Valeur
serre projet 1 : - 20.173 m² de projet 1 : - 1.360 m² de se	erres de circulation et de sto	ockage	
4.6 Localisation du projet			
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup>	Long. <u>47 ° 11 ′ 3</u>	3" 64 Lat. 1_ °27 ' 10 " 09
La Giraudière 44115 BASSE-GOULAINE	Pour les rubriques 5° a), 6° b) e Point de départ : Point d'arrivée : Communes traversées :		_" Lat° ' "
4.7 S'agit-il d'une modification/extension	on d'une installation ou d'un ouvre	age existant ?	Oui Non X
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet o		de d'impact ?	Oui Non X
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un program Si oui, de quels projets se compose le	ime de travaux ?		Oui Non X

Pour l'outre-mer, voir notice explicative



5. S	ensibil	lité env	ironnementale de la zone d'implantation envisagée					
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?								
terrain en pré								
			banisme (ensemble des documents d'urbanisme oui X Non					
Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet	Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à PLU de BASSE-GOULAINE zone agricole parcelle 50-51 approbation du 17/12/2007 mise à jour le 02/06/2009,le 23/10/2009 et 10/11/2010							
Pour les rubriques 33° à 37°, le environnementale ?	ou les	docun	nents ont-ils fait l'objet d'une évaluation Oui Non X					
5.2 Enjeux environnementaux Complétez le tableau suivant http://www.developpement-	par to	ous mo	yens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet					
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?					
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X						
en zone de montagne ?		x						
sur le territoire d'une commune littorale ?		x						
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		X						
sur un territoire couvert par								



dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		x	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques?  si oui, est-il prescrit ou approuvé?		X	
dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
dans une zone de répartition des eaux ?		X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		X	
dans un site inscrit ou classé ?		×	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		X	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?		X	



6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

# **6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ?** Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines	de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		X	
Ressources	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
	est-il excédentaire en matériaux ?		x	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?	x		<ul> <li>les aciers (ossatures parois verticales)</li> <li>les aluminiums (toiture)</li> <li>le vitrage</li> <li>nous n'utilisons pas les ressources naturelles du sol et du sol</li> </ul>
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	



	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	X	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	×	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?  Est-il concerné par des risques sanitaires ?	x	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	x x	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	x x	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	x	



	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		x	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?		X	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	x		les eaux pluviales seront récoltées dans un bassin de rétention existant
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X		déchets de végétaux en fin d'année de production, les déchets sont envoyés en déchetterie
	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		x	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?		x	

. .



6.2 Oui	s incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?  Non  Si oui, décrivez lesquelles :
	serres agricoles en verres existantes sur la parcelle ZA 50 - 51
6.3 Oui	s incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?  Non X Si oui, décrivez lesquels :
	7. Auto-évaluation (facultatif)
	7. Auto-évaluation (facultatif) gard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou evrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
Le II s Le dis bo	gard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou evrait en être dispensé? Expliquez pourquoi.  cossier tel qu'il est présenté ne semble pas justifié une étude d'impact.  coscrit dans la continuité de serres existantes.  rojet ne portera pas atteinte à la protection du paysage, l'insertion paysagère cherchera à rendre ret le linéaire des façades par la maitrise et le choix de la haie vive composées d'essences agères, adaptées aux conditions du sol et du climat, permettant ainsi à la faune de rester dans les



981	o. Affilexes	-
8.	3.1 Annexes obligatoires	
	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	x
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	x
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	x
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	x
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	x
8.	.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire	
	reuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que le parties auxquelles elles se rattachent	>S
	Objet	
	9. Engagement et signature	
Je	e certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X	
	Fait à BASSE-GOULAINE le, 31 juillet 2015	
S	Signature	

